

La coutume dans l'ancienne france du Xème au XVIIIème siècle

Par **erwan34**, le 24/10/2010 à 11:30

Bonjour,

j ai une dissert en intro historique au droit à faire pour mercredi.

J ai un peu de mal sur le plan car d'une part on a pas encore étudié ça en cours...

J avais pensé à séparer la coutume en 2 parties:

Intro: définition du cadre, de la notion de coutume.

I-Avant 1454(ordonnance de Montils-les-Tours)

II-Apres 1454

Le problème c'est que je sais pas si je dois axer mon plan sur le cadre historique ou plutot plus sur la coutume et puis un peu moins sur son évolution...

C'est assez difficile car j ai pas beaucoup de matière à disposition.

Par **shaane12**, le 24/10/2010 à 12:40

Bonjour Erwan,

Pour la matière, il te suffit d'aller consulter quelques manuels à la BU de ton université, aussi bien au rayon histoire du droit, que dans la section histoire.

Ton sujet est, si j'ai bien compris la coutume dans l'ancienne france du X au XVIIIe siècle.

N'oublie pas de définir les termes du sujet, tu y verras plus clair : coutume, ancienne france, X-XVIIIe siècle.

Il faut ensuite que tu trouves une problématique. C'est ta problématique qui définira ton plan.

Tu sembles aller vers un plan chronologique. Ta problématique doit être adaptée.

Si ton plan répond à ta problématique, il n'y aura dès lors aucun problème majeur. Tu peux te centrer plus sur l'évolution du droit, ou sur la coutume comme tu veux, du moment que tu le justifie dans ton introduction.

Le cadre historique par contre trouve sa place dans l'introduction. Tu peux y faire référence dans le corps de ton devoir, pour expliquer les raisons de telle ou telle chose, mais y consacrer une partie entière serait malavisé.

Par **erwan34**, le **25/10/2010** à **10:24**

Merci beaucoup! j'ai mis les événements sur une frise chronologique du Xe au XVIIIe siècle. Je n'ai pas encore réussi à formuler correctement ma problématique mais j'ai commencé à élaborer un plan qui serait de la forme:

I-

A-La mise en place progressive des coutumes(Xe-XIIIe)

B-Essors de la rédaction officielle des coutumes dans le Midi et de la création de coutumiers au Nord(XIIIe-XVe)

II-

A-La volonté royale de rédaction générale et de "réformation" des coutumes(XVe-XVIe)

B-Consolidation et pérennisation des coutumes(XVIIe-XVIIIe)

Je n'ai pas encore trouvé de titres pour mes I et II mais je pense plutôt m'orienter vers I- avant 1454 et II- après 1454

(1454-ordonnance de Montil les tours, Début du rôle du roi dans les coutumes)

Je trouve que mon plan comporte quand même un hic: je ne parle pas de ce que contiennent les coutumes...

Néanmoins je perçois mon sujet comme [l'évolution des] coutumes de (...) bien que ce ne soit pas mentionné je pense que l'évolution des coutumes fait implicitement partie du sujet...

De plus parler du contenu des coutumes reviendrait à établir un coutumier général....non?

Je ne sais pas si une problématique du type "Quelle est l'évolution de la coutume dans l'Ancienne France, sous la dynastie capétienne(987-1789)", car d'une part la dynastie capétienne perdure avec Louis XVIII et Charles X, et d'une autre part j'introduit dans ma problématique la notion de présence du roi(qui n'est effective qu'à partir de 1454)

En attendant vos remarques.

Bien à vous

ERWAN

Par **shaane12**, le **25/10/2010** à **17:31**

Le plan me semble cohérent. Il est chronologique et reprend les grandes étapes de l'évolution de la coutume en France.

Par contre attention aux titres : il ne faut surtout pas écrire avant/après 1454 ainsi.

La présence du roi n'est effective qu'à partir de 1454 ? et bien c'est à exploiter !!!

Pour la problématique, il vaut mieux utiliser "comment". Petit conseil. Le plan est axé sur l'évolution, la problématique doit l'introduire.

Quant au contenu des coutumes, il serait bien d'en glisser quelques mots dans chaque sous-partie, que ce soit pour expliquer les divergences nord/sud, ou de montrer l'harmonisation effectuée.

Par **erwan34**, le **25/10/2010** à **19:18**

D'accord.. pour les I et II je n'allais pas mettre bien sur avant/après 1454

je publierais mon plan et la correction bientôt
Merci beaucoup

Par **shaane12**, le **26/10/2010** à **17:10**

Si tu veux poster ton plan pour une ultime correction de plan, n'hésite pas...

Par **erwan34**, le **02/11/2010** à **09:53**

trop tard merci quand même!
j attends la correction avec impatience.

Par **erwan34**, le **10/11/2010** à **14:51**

j ai eu 17!!!
avec ce plan:

Comment la coutume a-t-elle évolué dans l'Ancienne France, du Xe au XVIIIe siècle

I-La création et la progression de la coutume, une source de droit issue de la féodalité

A-La mise en place progressive des coutumes (Xe-XIIIe)

B-l'essor de la rédaction des coutumes dans le Midi, création des premiers coutumiers au Nord (XIIIe-XVe)

II-Une coutume marquée par l'empreinte royale

A-Une volonté de rédaction et de réforme générales des coutumes (XVe-XVIe)

B-La consolidation et la pérennisation des coutumes (XVIe-XVIIIe)

Vous en pensez quoi de mon plan??

Par **x-ray**, le **10/11/2010** à **16:55**

félicitations Erwan !

Par **shaane12**, le **10/11/2010** à **17:36**

Félicitations !!! J'espère que mes réflexions ont contribué à ton succès!!!

Par **erwan34**, le **15/11/2010** à **12:49**

merci à tous pour votre contribution à cette réussite